

DEC190596DR18

Décision portant délégation de signature à Mme Bénédicte SAMYN, Adjointe à la Déléguée Régionale, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale de la délégation Haut-de-France.

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 nommant Mme Françoise PAILLOUS aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie à compter du 1er janvier 2011 ;

Vu la décision DEC190031DR18 du 2/01/2019 nommant M. Damien DUCATTEAU, aux fonctions de responsable du Service Partenariat et Valorisation ;

DECIDE :

Article 1er

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Hauts de France, la délégation est donnée à Mme Bénédicte SAMYN, Adjointe à la Déléguée, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de la déléguée régionale et du premier délégataire, la délégation de signature est donnée à Mme Sabine BLIN, Responsable du Service des Ressources Humaines et à M. Damien DUCATTEAU, Responsable du Service Partenariat et Valorisation.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 06/02/2019.

La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS

